

République française - Département de la Haute-Savoie
Syndicat Intercommunal de Flaine
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
Séance du Jeudi 20 janvier 2022

Objet : Acompte subvention 2022 Garderie « Les P'tits Loups »

L'an deux mille vingt-deux,
Le 20 janvier à 18 h 45,

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie d'Arâches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches : Inès NAVILLOD, Marjolaine LEVEQUE, Rozenn DURAND, Julien DELEMONTEX

Magland : Johann RAVAILLER, Laurène CAUL-FUTY, Sabine TOUNA, Sophie DEPOISIER, Kader KHADRAOUI,

Etaient excusés : Jean-Paul CONSTANT, Stéphanie FERRAND, Jeanne VAUTHAY, Peter JULES, Gwenaël RUAU

Inès NAVILLOD a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Date de convocation : 12/01/2022

Présents : 9

Date d'affichage : 14/01/2022

Votants : 9

Votes pour : 9

- Votes contre : 0

- Abstention : 0

M. Le Président informe les membres du Comité que, pour permettre au Syndicat Intercommunal de Flaine de verser la subvention de la Garderie Les P'tits Loups, en début d'année 2022, avant le vote du budget primitif 2022, il est proposé de verser la subvention sous la forme d'un premier acompte 2022, calculé sur la base de la subvention votée au budget 2021, à savoir 15 000 €.

La subvention sera donc versée sous la forme d'un premier acompte de 7 500 € en janvier 2022.

Après le vote du budget primitif 2022, une éventuelle régularisation sera effectuée et le solde sera versé.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve cette décision.

Pour copie conforme au registre

Le Président, M. Johann RAVAILLER

